

SALON VERT

15 La Justification de Suzanne

H : La Justification de Suzanne c'est un épisode apocryphe biblique qui fait intervenir deux personnages : Suzanne accusée d'adultère (en blanc, les bras écartés), et Daniel qui la défend (debout en jaune, le doigt levé). Un crossover assez rare, car les peintres préfèrent généralement représenter Daniel dans la fosse aux lions ou Suzanne au bain. La scène de procès c'est moins glam mais on est en 1790. Le peintre Tardieu a 25 ans et croit encore à l'idéal révolutionnaire et à la notion de justice. Cette foule bruyante dans une grande salle éclairée par une fenêtre haute, peut d'ailleurs rappeler la composition du *Serment du jeu de paume* que Jacques Louis David commence à esquisser.

N : euh par contre c'est la première fois qu'on voit une femme noire là

H : Effectivement, et sa présence a peut-être une dimension politique aussi. C'est le début de la révolution haïtienne, qui entrainera la première abolition de l'esclavage en France en 1794. Toutefois elle est représentée dans un rôle de domestique ce qui renvoie autant au paternalisme de la Société des Amis des Noirs, qu'à une convention raciale de la servante dans la peinture classique, utilisée pour faire contraste avec la blancheur du personnage principal...

S : L'amie noire pour la balance des blancs...

H : C'est un peu ça.

H : Comme dans tout procès on traite d'un crime. Or dans la salle de ce musée il y a une pièce à conviction... Je vous laisse 5 secondes de musique, la personne tu mets pause si tu veux et tu cherches le tableau, on se retrouve juste après.

Musique

H : Bien vu ! derrière toi à gauche « La chaste Suzanne » par Van der burg. Trigger warning. La scène se passe à Babylone. Suzanne habite avec son mari Joachim dans une maison avec jardin à côté d'un tribunal. Un jour elle va se baigner à la fontaine et 2 vieux juges profitent de l'absence des jeunes femmes qui l'accompagnaient pour lui sauter dessus et tenter de la violer. Suzanne se débat et crie. Ils lui intimement l'ordre de se taire et la menacent de retourner l'accusation contre elle si elle tente de parler.

N : l'un qui agit, l'autre qui silencie.

S : et toi tu regardes t'es impuissant,

H : et tu es même presque complice ! Mais retournons à notre procès et à notre premier tableau ! La voilà accusée d'adultère par les deux vieux. Dans une effusion néo-baroque et pré-romantique, chaque personnage est au paroxysme de l'émotion qu'il incarne.

Suzanne clame son innocence,

N : (*suzanne*) Je me baignais tout simplement !!! ils me sont tombés dessus !

H : Les enfants de Suzanne

S : (*Enfant*) mamang, je peux monter sur tes épaules

H : Le mec de Suzanne :

S : (*le père*) Chérie je ... j'y arrive pas là... les gosses... ça fait trente minutes que je les gères, il faut que tu reviennes là...

H : Son père, debout les mains jointes

N : (*Le vieux*) Por favor por favor libérez ma fille. Madre mia !!!

H : Sa mère, recroquevillée sur elle-même, priant aussi

S : (*La vieille*) : sainte marie de la loubia du cassoulet de Castelnaudary...

H : Daniel derrière

S (*daniel*) : aaaa aalors.... Alors... oui aaaa attendez attendez j'ai un truc à dire... euh excusez-moi...

H : et Les vieillards, conduits chacun de leur côté car c'est la méthode de Daniel : un interrogatoire séparé pour discréditer leurs témoignages discordants.

S : (*vieillards*) : Elle nous a regardé ! Elle nous a parlé !!! Elle était en mini jupe !

N : (*suzanne*) Je vous regardais, ben je vous regardais c'est pas pour autant que j'ai envie que tu me touches l'abricot !

S : (*vieillards*) oui tu me regardais, je te regardais mais t'es une p*** !

N : (*suzanne*) Et même si j'avais été une p*** c'est quoi le problème !!!

S : (*père*) Euh écoute Calme toi chérie...

S : (*Enfant*) maman c'est quoi l'abricot ?

S : (*Père*) maman est en pleine tempête émotionnelle est ce que tu crois que c'est le bon moment pour lui parler ?

S : (*enfant*) Maman j'ai faim !

S : (*père*) Chérie le lait en poudre il est où ?

N : (*suzanne*) Mais lâche moi les sandales toi aussi !!!!!

... brouhaha